



CONSELL GENERAL
PRINCIPAT D'ANDORRA

Delegació andorrana
Assemblea Parlamentària
de la Francofonia

**Présentation du rapport d'activités de la section andorrane par M. Marc MAGALLON,
président de la section d'Andorre**

(Andorra la Vella, 21 octobre 2025)

Monsieur le Síndic general,

Madame la Déléguée générale,

Madame la Déléguée régionale Europe,

Mesdames et Messieurs les présidents de section,

Chères et chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un profond honneur que je prends la parole aujourd'hui pour vous présenter le rapport d'activités de la section d'Andorre à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, mais tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de vous avoir déplacé ici en Principauté d'Andorre, un pays qui incarne depuis des siècles une singularité historique, politique, culturelle et linguistique où la langue française occupe une place éminente. Bien que le catalan soit la langue officielle, le français est l'une des trois langues d'enseignement dans notre système éducatif — au même titre que l'espagnol — et bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle forte. Cette particularité est non seulement un héritage historique de nos liens étroits avec la République française, mais aussi un pilier de notre engagement envers les valeurs de la francophonie.

En 1983, dix ans avant l'adoption de notre Constitution, le *Consell General*, le Parlement andorran, a franchi une étape clé dans sa relation avec la francophonie en rejoignant l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, alors appelée *Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF)*, en tant qu'observateur. Cet événement historique a marqué la première adhésion de notre parlement à une organisation internationale, réaffirmant ainsi la volonté de l'Andorre de participer activement à l'espace parlementaire francophone.

Six ans plus tard, en 1989, la section andorrane a renforcé cet engagement en obtenant le statut de section associée au sein de l'APF, une avancée qui a consolidé notre intégration dans la communauté francophone et favorisé les liens de coopération avec les différentes sections de l'organisation.

Enfin, le 8 juillet 2024, lors de la 49e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui s'est tenue à Montréal, l'Andorre a obtenu une nouvelle et importante reconnaissance : son intégration en tant que section membre à part entière de l'APF. Cette étape consacre notre participation active au sein de la communauté francophone, nous permettant de contribuer de manière plus significative à ses initiatives et à ses débats.

Depuis notre première participation, une représentation constante, engagée et diversifiée de syndics, sous-syndics, conseillers et conseillères généraux a pris part aux travaux de l'APF, défendant les intérêts du peuple andorran et contribuant aux échanges parlementaires sur les grands enjeux internationaux. Cet engagement a permis d'établir des ponts solides avec d'autres pays et régions, de renforcer la coopération interparlementaire et de faire entendre la voix des territoires de petite taille au sein de la Francophonie.

Dans cette dynamique constructive, et avec le plus profond respect pour les institutions de l'APF, nous exprimons aujourd'hui le souhait que la section andorrane puisse, à l'avenir, intégrer le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Une telle participation permettrait non seulement de poursuivre notre contribution au service des valeurs francophones, mais aussi d'apporter une perspective singulière, représentative des petits États, qui, à l'instar de l'Andorre, partagent pleinement les idéaux de dialogue, de solidarité et de diversité portés par notre grande famille francophone.

En reprenant le fil de ma présentation, je rappellerai qu'en 1997, l'Andorre a accueilli pour la première fois une session de l'Assemblée régionale Europe de l'APF. Vingt et un ans plus tard, en 2018, nous avons eu le plaisir de renouveler cette expérience en organisant une deuxième Assemblée régionale sur notre territoire. Aujourd'hui, c'est avec une grande fierté et un profond sentiment d'amitié que nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue en Andorre.

La section d'Andorre, tout comme l'équipe du Parlement andorran, s'est pleinement investie dans l'organisation de cette session, avec le soutien précieux et constant du Secrétariat de la Région Europe. Croyez-moi, cette préparation a été menée avec le plus grand soin, une profonde implication, beaucoup d'enthousiasme et une véritable volonté de bien faire.

Comme vous le savez déjà, le thème retenu pour cette session est **«Coopération et développement économique en Région Europe de l'APF»**. La session s'articule autour de trois séances, que voici :

- **Séance 1** – *Crises géopolitique et commerciale : comment les économies européennes s'organisent-elles pour faire face à l'actualité internationale ?*
- **Séance 2** – *Économie et emploi en Europe : l'impact de l'IA pour une croissance inclusive et diversifiée*
- **Séance 3** – *Jeunesse francophone et économie de demain : acteurs du changement et catalyseurs de l'innovation*

Le choix de ces thématiques, d'une actualité brûlante et d'une portée stratégique, nous offre une opportunité précieuse de réflexion collective. J'en suis convaincu, les échanges nourris au cours de cette session permettront d'identifier des pistes concrètes de coopération, de promouvoir des politiques innovantes et solidaires, et de renforcer notre engagement commun en faveur d'un développement économique plus durable, plus équitable et résolument tourné vers l'avenir.

En ce qui concerne les travaux menés par notre section, l'année écoulée a été marquée par une série d'initiatives concrètes qui témoignent de notre engagement constant en faveur de la Francophonie.

Tout au long de l'année 2024, la délégation andorrane a pris part à plusieurs rendez-vous majeurs de la Francophonie parlementaire comme la Conférence des présidents de la Région Europe, qui s'est tenue à Chisinau les 18 et 19 mars ; la 49^e Session annuelle de l'APF, organisée à Montréal du 5 au 9 juillet ; ainsi que la 36^e Assemblée régionale Europe, qui a eu lieu à Pristina les 12 et 13 novembre.

Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars 2024, le Síndic general, M. Carles Ensenyat Reig, accompagné des plusieurs membres de la section d'Andorre, a visité les installations du Lycée Comte de Foix. Il s'agit de la toute première visite d'un Syndic général dans un établissement scolaire français en Andorre. Monsieur Ensenyat a souligné l'importance du système éducatif français pour la Principauté d'Andorre, ainsi que l'engagement du Conseil Général à le soutenir activement. Il a rappelé que cet appui est essentiel pour maintenir un équilibre entre les deux pays voisins présents en Andorre. Le Síndic général a également mis en avant que « *la France a toujours encouragé la participation des Andorrans et de la culture andorrane à la vie publique française* » et a insisté sur le fait qu'« *il est important d'encourager les élèves andorrans à choisir également des villes françaises pour y poursuivre leurs études* ». Il convient de rappeler, à cet égard, que près d'un tiers des élèves du pays sont inscrits dans le système éducatif français, et que les installations du Lycée Comte de Foix accueillent à elles seules près de 1.500 élèves.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'adhésion de la Principauté d'Andorre à l'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère des Affaires étrangères, sous la direction de la ministre Imma Tor Faus, a organisé un événement marquant pour célébrer cette étape significative dans l'histoire du pays. La manifestation s'est tenue le 26 novembre 2024 et a inclus une table ronde intitulée « **Andorre dans la Francophonie** ». Cet événement a offert une opportunité précieuse de réfléchir au rôle de l'Andorre au sein de l'OIF, tout en mettant en lumière les contributions de la Principauté à la promotion de la langue et de la culture francophones. J'ai eu l'honneur de participer à cette table ronde en qualité de conseiller général et président de la section andorrane à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Au cours de cette année 2025, la section a été présente activement à la Conférence des présidents de la Région Europe, qui s'est tenue à Saint-Hélier (Jersey) du 18 au 20 mai ; ainsi que à la 50^e Session annuelle de l'APF, organisée à Paris du 9 au 13 juillet.

Sur le plan national, nous avons célébré la Journée internationale de la Francophonie par une conférence de la vice-présidente du Parlement andorran, Mme Sandra Codina Tort, Subsídica general. Cette intervention a été accompagnée de la projection d'une vidéo retraçant les étapes les plus marquantes des 42 années d'engagement du Consell General au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, depuis les premiers pas en tant qu'observateurs jusqu'à aujourd'hui, où la Section d'Andorre est fièrement membre à part entière. Nous avons également diffusé une vidéo, que la Déléguée régionale Europe nous a très aimablement fait parvenir, dans laquelle elle adresse un message à l'occasion de cette Journée et mentionne la tenue de la 37^e réunion qui se déroule actuellement en Principauté d'Andorre. Je tiens à remercier chaleureusement Mme. Lambelin ainsi que toute son équipe pour leur soutien précieux, leur professionnalisme et leur engagement constant qui ont grandement contribué au succès de cette journée. Leur collaboration exemplaire illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de coopération qui anime notre communauté francophone.

Enfin, chers collègues, permettez-moi de vous souhaiter à nouveau la bienvenue en Andorre, d'exprimer mes meilleurs vœux de réussite pour nos travaux, ainsi que ma profonde gratitude au Síndic general, à la Déléguée régionale Europe, ainsi qu'à tous les parlementaires de notre section qui se sont investis personnellement et ont contribué activement à la concrétisation de cette rencontre.

Je vous souhaite à toutes et à tous des échanges fructueux et enrichissants.

Je vous remercie sincèrement pour votre attention.